LES AMIS DU VIEUX ROGNES

Association déclarée J.O. 2.2.1977

ANNALES

6

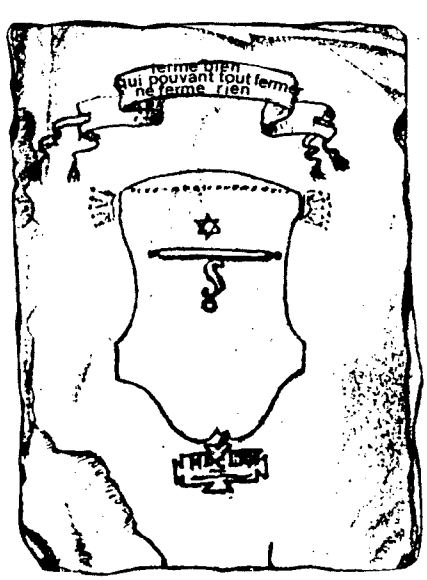

S O M M A I R E

- Editorial

- Le tremblement de terre du 11 Juin 1909 à Eguilles.
- Lou terro-tremo dòu 11 de Jun 1909 d'Aguio.
La Figounenco.

- Le château de LACOSTE, le musée du vitrail
Les vieux pressoirs à huile de GORDES.
M. BONNAUD

- Le château du Marquis de SADE à LACOSTE.
A. BOUER.

- Histoire de Rognes (suite) J.M. MARTIN.

· Lexique relatif aux pages 342 à 368.
p. 342. suite de l'article agrandissement du village.
à 371. N.D. de Ribiès.

REPRODUCTIONS DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS INTERDITES, SAUF AUTORISATION ECRITE ; REFERENCE OBLIGATOIRE A L'AUTEUR ET A LA PUBLICATION. LES ARTICLES PUBLIES DANS LES FASCICULES N'ENGAGENT QUE LA SEULE RESPONSABILITE DES AUTEURS.

EDITORIAL

Nous n'avons plus eu, depuis le milieu de l'année 1981, les moyens techniques pour réaliser les travaux de photocopies nécessaires à l'exécution de nos Annales.

Par lettre du 10 Juin 1982, nous avons convoqué le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 20.

Etaient présents :

Bureau : MM. G. ALMES, G. SALEN,MMme BONNAUD.

Conseillers :MMme BIAGIONI, MM. J. de LANDER, M. LEBRE, P. THOMAS, R. TOUZET.

L'effectif présent respectant les dispositions de l'article 6 des statuts, les décisions suivantes ont été adoptées.

1°- Pour éviter la dissolution de l'Association, il est nécessaire que la publication des Annales soit continuée.

2°- Les prix proposés par les Imprimeurs pour assurer cette publication étant trop élevés (de 7000 à 9200 F. pour 2 x 120 fascicules) il a été décidé d'acquérir une machine à photocopier de la génération actuelle (coût: 20800 F.) et non une machine d'occasion en raison des aléas à en attendre ; il s'agit d'une MINOLTA. EP 310.

3°- Le Conseil a retenu de faire appel aux Adhérents afin qu'il puissent participer à cette dépense, s'ils le désirent, sou forme d'avances remboursables, afin de disposer d'une somme de 13000 F ; le complément à 20800 F. sera versé par l'avoi en caisse de l'Association.

Proposition a été donc faite d'obtenir la somme ci-avant sous forme de 26 parts de 500,00 F.

Le remboursement se fera chaque année par le reliquat des cotisations. Demande a été faite de considérer ces parts comme une aide financière bénévole, non porteuse d'intérêts, pour ne pas aggraver les charges de l'Association.

Cet appel a été entendu. Le Conseil s'est porté garant de cette opération.

Cher lecteur, si vous avez à nouveau en mains le présent fascicule "Annales 6" sachez que vous le devez aux réponses affirmatives de 22 adhérents dont dix sept ont versés 500 F ; deux 1000 F ; deux 1300 F et un 1500 F. soit au total 14600 F.
Au 28 Août, un chèque de 500 F s'est ajouté aux précédents portant le total à 15100 F.

Nous les remercions avec gratitude et nous nous sentons leur obligé pour ces avances accordées qui prouvent le grand intérêt qu'ils portent à notre Association en la considérant comme une sorte de valeur or.

C'est aussi pour nous tous une charge financière importante que tout adhérent comprendra, car il faudra chaque année par nos cotisations seules, rembourser une partie des sommes avancées

Nous prions donc nos adhérents de bien vouloir régler, le plus tôt possible, les cotisations 1982 qui ne seront pas modifiées et restent fixées à :

20 F minimum et 50 F pour les membres bienfaiteurs.
Les cotisations 1983 seront portées à 35 F.
Membres de soutien..... 50 F.
Membres bienfaiteurs.....100 F.

Madame VILLALONGA était institutrice à Rognes il y a environ 50 ans et avions fait sa connaissance lors de l'Exposition sur le tremblement de terre de 1909, en Août 1976. Etant Professeur de provençal au Lycée Campra et autres à Aix, elle avait été trés interessée, notamment, par un poème provençal, beau manuscrit, qui se trouvait exposé sous vitrine ; prêté par Mme Marie-Thérèse GIRARD, il concerne la visite des pays sinistrés faite par quatre amis venant de Marseille en boghei.

On trouvera en français et provençal les souvenirs d'enfance de notre ancienne institutrice relatifs à Eguilles et les Figons à la même époque.

Nous remercions "la Figounenco", que je traduirai amicalement par "la dame des Figons", pour la qualité de son texte et la couleur de ses expressions provençales qui font revivre le passé, car tous ceux des villages ne parlaient entre eux que le provençal.

Nos Annales lui sont ouvertes pour la suite de ses souvenir sur son séjour dans notre village où sont encore quelques amies qui l'on connue.

Le présent fascicule se trouve consacré au développement de notre sortie à LACOSTE et à GORDES. En outre, en fin 1981, une visite promenade a été faite au "vallon du dragon" à Valfère Pitton de Tournefort aurait herborisé en ces lieux et avons fait comme lui, sous la conduite de Mme Andrée LAMBERT Professeur au Lycée de Carpentras. Un compte rendu en sera donné dans notre prochain fascicule.

Mme Fernande ROCHE, décédée à Aix a été inhumée à Rognes le 17 Juin 1982, elle était née en 1901. Ayant fait partie du Conseil de l'Association dès sa création, elle était restée, malgré son changement de domicile, très attentive aux recherches que nous faisions. C'est grâce à son fils Gilbert, du Service photographiques des Archives Nationales à Paris, que nous avons pu avoir par sa mère des documents exceptionnels relatifs à notre pays et que nous ferons paraître en sa mémoire ; le prochain document étant précisément celui qui nous a incité à rechercher le vallon du dragon.

Août 1982

Le Président.

P. Ruat édit., Marseille — Cl. L. Camoins

Tremblement de terre du 11 Juin 1909
19 - Rognes - Maisons écroulées

LE TREMBLEMENT DE TERRE DU 11 JUIN 1909
A EGUILLES.

Puisqu'un périodique est né pour renseigner les Rognens sur la vie d'antan et les évènements de la vie actuelle à Rognes, j'ai pensé que, peut-être, bien des personnes seraient heureuses de savoir ce qui s'est passé autrefois dans ce joli village qu'est Eguilles, le 11 Juin 1909, jour du tremblement de terre, jour inoubliable pour tous ceux qui l'ont vécu.

Je ne parle pas pour moi, j'étais bien trop jeune alors, j'avais tout juste deux ans, mais je l'ai entendu tant de fois raconter, ces moments d'angoisse et de peur, cette peur qui nouait le ventre de tous ceux qui l'ont vécu.

C'était le jour du 11 Juin, le tilleul était mûr, il embaumait, il fallait aller le cueillir, car autrefois on ne le laissait pas se faner. Ma mère allait avec son amie, Madame Malvina Guitton, cueillir cette fleurette parfumée à la Campagne de la Baronne située au bas du village. L'après midi le soleil se cachait, le temps était lourd, comme un temps d'orage, sans la moindre petite bouffée de vent, et ce temps donnait à tous comme une angoisse. Les chiens hurlaient à la mort, les poules s'accroupissaient, rien n'était comme les autres jours.

On suait, on avait le gosier sec, il tardait à tous de rentrer à la maison. Aussi, le soir venu, après avoir réuni les bourras et les sacs pleins de fleurs de tilleul qu'il faudrait ensuite éparpiller sur les claies pour qu'elles sèchent, ma mère et Madame Guitton s'en revinrent.

En chemin ma mère disait : Malvina, tu n'as pas peur ? il me semble qu'il va nous arriver quelquechose. Oui, Aline, tu as raison, moi aussi j'ai la bouche sèche, il me semble que le ciel va s'aplatir sur nous, les oiseaux volent bas, tout à l'heure il va tomber de l'eau, vite mettons-nous à l'abri.

En arrivant ma mère me prit chez ma Grand-mère qui me gardait à notre maison natale, 5 rue Jean Dor, et m'apporta dans sa nouvelle maison où elle était allée habiter avec mon père après son mariage, rue Marie Gasquet. Là après avoir mis le repas à cuire, mon père qui arrivait de sarcler les vignes repartit pour aller chercher une cruche d'eau à la fontaine (car nous n'avions pas l'eau à la maison comme aujourd'hui).

Après m'avoir donné ma phosphatine Falières, ma mère commença à me dévêtir pour me laver et me coucher. Mes petits bas tenaient au petit corselet par des attaches. Elle avait tout déboutonné, tout dénoué, et comme elle m' élevait dans ses bras pour laisser tomber tous mes vêtements sur ses genoux, elle vit mon

père qui rentrait la cruche pleine à la main ; il fermait la porte quand, tout à coup, tous deux virent les pierres se détacher de la muraille sans qu'elle tombe et le 2ème étage de la maison d'en face s'effondrait et venait boucher l'entrée de notre maison.

On entendait un bruit épouvantable, le sol tremblait et mes parents furent épouvantés. Paralysés de peur, ils me serraient tous deux dans leurs bras, s'attendaient à la fin du monde. Enfin, après une longue accalmie, ils essayèrent de sortir par la fenêtre et vite ils allèrent voir si ma grand-mère et ma marraine n'étaient pas ensevelies sous notre vieille maison.

La maison avait tenu et tata Blanc, l'épicière d'en face disait : "Il m'a semblé que l'on déchargeait un tombereau de pierres dans le cellier".

Cette semaine on vécut dans un cauchemar, on dormait au bas du village, sur les aires et sous une tente ou bien dans l'étable de Madame Guitton, au bord du chemin d'Aix.

Comme cela nous étions au rez de chaussée, au bord du champ s'il nous fallait sortir vite vite s'il y avait une autre secousse. Il y avait une pouliche que l'on appelait Ninette et qui chaque fois qu'elle frappait le sol de son sabot nous croyons que c'était une autre secousse.

Après ces minutes d'épouvante, cette grosse peur, on disait que le clocher de l'Eglise avait souffert de ces secousses, mais l'Eglise et le château, actuellement la Mairie d'Eguilles, sont restés solides au poste. Des personnes de mauvaise foi avaient prétendu qu'il fallait les démolir, qu'ils étaient trop lézardés, et l'on fit démolir toute une nef de l'Eglise, celle qui a permis d'élargir la rue du Grand Logis. Mais des femmes se groupèrent et menacèrent de faire la chaîne avec leurs bras pour protéger de leur corps l'édifice religieux et les démolitions s'arrêtèrent. L'Eglise fut réparée, le clocher lui, le fut bien plus tard.

Ce clocher est resté muet bien longtemps et c'était bien triste de ne plus l'entendre, il a marqué tant d'heures de ma vie. Maintenant, il est réparé avec la fée électricité avec sa cloche. Les jours de mistral, depuis les Figons je l'entends encore.

Toute jeune, quand j'étais l'élève de Mademoiselle Pourquier nous montions avec elle dans ce clocher pour admirer la belle vue que l'on a par ses quatre fenêtres et après, nous devions faire un compte rendu de tout ce que nous avions vu.

A l'âge de 4 ans, j'allais habiter aux Figons, là il y avait 5 ou 6 maisons qui furent un peu lézardées et les familles bénéficièrent d'un poêle, on l'appelait " le poêle du tremblement de terre ".

Il se fit ensuite, en 1911, l'inauguration de la nouvelle Eglise car jusque là les paroissiens durent aller assister aux offices dans une Eglise en planches au Quartier de Saint Roch, près du Cimetière.

Ce fut un jour de grandes fêtes, mais le souvenir de ces heures d'angoisse et de peur est resté dans toutes les mémoires de ceux qui les ont vécues.

La Figounenco.

LOU TERRO-TREMO DÒU II DE JUN 1909 D'AGUIO

D'abord qu'un perioudi es nascu pèr assabènta lis Rougnens sus la vido d'antan e li evenimen de la vido vidanto de vuèi à Rougno, ai pensa que belèu bèn de gènt sarien urous de saupré tamben-ço que s'es passa autre tèms dins aquèu poulit endré qu'es Aguio lou II de Jun 1909 ,jour d'òu terro-tremo,jour inoubliabli per touti aquèli que l'an viscu.

Parle pas pèr iéu, ere bèn trop pichouneto alors, tout bèn just dous an, mai lis ai ausi tant de cop racunta aqueli moument angouissous, e la pòu que nousavo li tripo de chascun d'aqueli que l'an viscu.

Ero lou jour dòu II de Jun, lou tihòu èro madur ,embaumavo, falié l' ana culi,qu'à passa tems lou leissavon pas degaia,. Ma maire anavo emi soun amigo Dono Malvna Guittoun culi aquelo floureto perfumado à la bastido de la Barouno qu'ero au dabas dòu vilagé. L'apres dina lou soulèu s'escoundié; un tems lourd, coume un tems d'aurigé, senso la mendro boufadeto de vent, dounavo en touti coume uno angouisso. Li chin gingoulavon, li galino s'acouvavon, rèn ero parié coume lis autre jour.

L'on susavo,l'on avié lou gòusie se, l'on se languissie de rintra à l'oustau. Autamben,vèspre vengu après agué recampa li bourras e li saco pleno di flour de tihou que faudrié pièi esparpaio sus li canisso, ma maire eme Dono Guittoun s'entourneron.

En camin ma maire disié: Malvina, as pas pòu ? me semblo que vai nous arriba quaucarèn. Vo Alino, as resoun, iéu tamben ai la bouco seco semblo que lou cèu vai s'aplati sus nautre; li aucèu vouloun bas, tout aro toumbaba d'aigo, lèu que se meten à la sousto.

En arriban, ma maire me prengué enco de ma Grand que me gardavo à noste oustau natau, 5 carriero Jean Dor, e m'adugué dins soun nouvel oustau ounté èro anado resta apres soun maridage, carriero Mario Gasquet. Aqui, apres agué mes lou soupa entrin,moun paire qu'èro vengu de sarcla li vigno partigué mai querre uno dourgo d'aigo à la font (car avian pas l'aigo dins lis oustau coume vuèi d'aquèu tems).

Après m'agué douna ma fosfatino Falièro, ma maire se boutè à me desvesti pèr me lava e me coucha. Mi pichoun debas tenien au courselet pèr di estaco. Avié tout desboutouna, tout desnousa e coume m'aubouravo dins si bras per laissa toumba touti mi viesti sus si ginoun, vegué moun paire que rintravo la dourgo pleno à la man, butavo la porto pèr la barra, quand subran,vegueron li peiro se destaca de la muraio senso que s'aclapesse; e l'estanci segound de l'oustau d'en faço s'afroundavo e venié barra l'intrado de noste oustau.

S'ausissié un brut espetaclous, lou sòu tremoulavo e mi gènt fuguèron espaventa. Paralisa de la pòu, m'esquichavon touti dous dins si bras, esperavon la fin dòu mounde. Enfin, apres uno longo calamo,assajèron de sourti de l'estro e lèu anèron vèire se ma Grand e ma mèirino

n'èron pas ensevelido souto noste vieil oustau.
L'oustau avié tengu lou cop e tata Blanc, l'espicièro d'en faci dis "M'a sembla que descargavon un toumbarèu di peiro dins la souiardo".
Aquelo semano d'aqui, si vivié dins uno chaucho-vièio, si dourmié au dabas dòu vilage, sus lis ièro, souto de tendo o bèn dins l'estable de Dono Guittoun sus lou camin de z'Ais.

Coume aco, erian de plan pèd dins lou campestre se nous falié sourt lèu lèu s'un cop i'avié uno autre bassacado. I'avié uno poulino que ié disièn Nineto que chasque cop que picavo dòu pèd cresian qu'èro un autre tremoulis.

Apres aqueli minuto d'espavento, aquelo grosso pòu, se digué que lo clouchié de la Glèiso avié pati d'aquelo bassacado. Mai la Glèiso e lo castèu, qu'ero la Coumuno, an resta soulide au posto. De gènt de marid fes avien pretendu que falié lis aclapa, qu'èron fendiscla e faguéron aclapa uno nau de la Glèiso, aquelo qu'a permes d'alarga la carriero dòu Grand Lougis. Mai de femmo sé acampéron e menacèron d'ana fairo la cadeno per prouteja de si cor lou resto de l'edifice religious, e li demoulicioun fuguèron arrestado. La Glèiso fugué rebastido, lou clouchié bèn pu tard fuguè adouba.

Aquèu clouchié es resta mut lontems e èro bèn triste de pu l'ausi, a marca tant d'ouro de ma vido !

Aro, l'an adouba eme la fado electricita e sa campano; li jour de mistrau, di Figoun l'ausisse encaro.
Jouineto,quouro ere escoulano de Madamisella Pourquier, ié mounterian e m'elo dins aquèu clouchié per amira la bello visto que ia de si quatre fenèstro e, per apres, n'en faire un bon rendu-comte di ço qu' avian vist.

A quatre ans anavi resta i Figoun; aqui i'a cinq ou sièis oustau que fuguèron un pau fendescla e li famiho beneficiguèron d'un pèile, ié diguèron "lou pèile dòu terro-tremo".

Se fagué pièi en I9II l'inauguracioun de la nouvelo Glèiso car enjusqu'aqui,li parouquian deguèron ana segui lis oufice dins la Glèiso de plancho di san Ro prochi dòu Cementeri.

Aquèu jour fuguè uno grando festo mai lou souveni d'aquelis ouro d' angouisso e de pòu es resta dins la memori de tòuti aqueli que lis an viscudo.

La Figounenco.

LE CHATEAU DE LACOSTE - LE MUSEE DU VITRAIL

LES VIEUX PRESSOIRS A HUILE DE GORDES.

Nous avions proposé dans l'Editorial des "Annales 5" d'aller visiter le château de LACOSTE et de poursuivre vers GORDES pour visiter, à la fois, le musée du Vitrail et de vieux pressoirs à huile.

Cette sortie a pu se faire ; en voici le compte-rendu extrait de l'article sur ROGNES paru dans "Semaine de Provence" du 2 - 9 Octobre 1981 sous la signature de Mr. BARBIER.

" La sortie a eu lieu Samedi 28 Septembre en après-midi. Le ciel menaçant et, pour couronner la journée, la pluie d'orage, n'ont pu gâter une visite au château de Lacoste que son propriétaire et restaurateur Mr. BOUER, par ses commentaires savants mais toujours savoureux, a su rendre passionnante.

La découverte, non loin du château, de la carrière transformée par Mr. BOUER en salle de 1600 places n'a pas moins émerveillé les Amis du Vieux Rognes.

Leur périple s'est poursuivi par le Musée du Vitrail sur la route de St Pantaléon ; là voisinent dans un éblouissement de couleurs, les oeuvres modernes de Frédérique DURAN et les copies de vitraux anciens.

Dans un bâtiment voisin, on s'est extasié devant le "mouton" d'un pressoir taillé dans le fût d'un chêne millénaire.

Après un regard intéressé aux minéraux et fossiles qui s'alignent derrière des vitrines dans l'ancien moulin, il était l'heure de reprendre la route du sud à travers un Lubéron investi par l'orage. Mais la journée a été radieuse pour les Amis du Vieux Rognes.

A la suite d'une correspondance avec Mr. BOUER, nous avons eu son accord pour faire paraître son exposé concernant le château de Lacoste, ancienne propriété du Marquis de Sade.

Si la famillè d'Agoult en possédait la Seigneurie au 13ème siècle, elle arrivera a obtenir, plus tard, celle de Rognes comme on l'a vu dans "Annales 3" ; mais leur château - forteresse qui couronnait notre Foussa et dont un pan de mur subsiste encore, n'a pas rencontré à ce jour celui qui en relèvera les ruines ; mais une telle éventualité est-elle vraisemblable ?

Notre vieux castel a été démoli en totalité, non pas en 1792 comme Lacoste, mais après l'Arrêt du Parlement du 2 Septembre 1602 Julie d'Agoult, dame de Rognes, devait être dédommagée de cette démolition en Mai 1603. C'était l'époque où l'on commençait la construction de la grande Eglise en utilisant le rempart pour son mur nord, le clocher étant fondé à cheval sur ce rempart ; à considérer la masse des maçonneries de cet édifice, il est probable que les pierres du vieux castel ont pu, lors de ces travaux imposants, être utilisées en remploi. Nous pensons, finalement, que les restes du vieux château, bien que classées monument historique resteront toujours en l'état de ruines.

Lors du tremblement de terre du 11 Juin 1909, ce fut une grande surprise, pour les gens du pays, de constater que "la fenêtre" était toujours debout et dominait encore leur village en ruine ; également, les murs de l'Eglise de 1607 et son clocher étaient intacts.

L'oeuvre de Mr. BOUER est tout à fait exemplaire ; nous l'avons bien compris en l'écoutant parler de ses recherches historiques, évoquant le passé comme s'il datait d'hier, décrivant les travaux finis et ceux qui restent à faire. Il a réussi à intéresser les jeunes à son oeuvre, également l'Administration d'Etat, ayant maintenant l'appui du Conseil Général et du Conservateur des Bâtiments de France.

Lors de notre visite, nous avons estimé que Les Amis du Vieux Rognes devaient contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à l'oeuvre de sauvegarde exceptionnelle de Mr. BOUER. Ayant reçu notre contribution, remerciements chaleureux nous ont été adressés par sa lettre du 21 Octobre 1981 à laquelle son exposé était joint "La Valmasque" édité par l'Association d'Etudes Historiques du Lubéron, l'avait publié en trois fascicules.

On trouvera jointe une vue aerienne du château formant l'illustration de l'article de M. Jean GROFFIER figurant dans la revue MARSEILLE n° 118 du 3ème trimestre 1979, ancienne et splendide revue Municipale. Pour permettre de suivre plus facilement le texte de M. BOUER, nous avons annexé un croquis portant quelques indications indispensables.

Pour compléter le compte-rendu de cette sortie, nous signalons que le bâtiment annexe du Musée du Vitrail comporte deux moulins à huile ; le plus important est celui décrit par Mr. BARBIER, le second est semblable à ceux qui se trouvaient à Rognes aux 18è, 19è siècles : canal circulaire en pierre dans lequel roulaient deux roues en pierre dures diamétralement opposées et entrainées par un animal de trait. Le dernier en place, mais ruiné, a pu être examiné lors des travaux d'établissement du commerce de Journaux et Tabacs de la famille PIN, sur le Cours St Etienne. Cet ancien moulin à huile était attenant au rempart du village dont l'épaisseur, renforcée dans cette zone, comporte les deux niches à pressoirs.

M. BONNAUD.

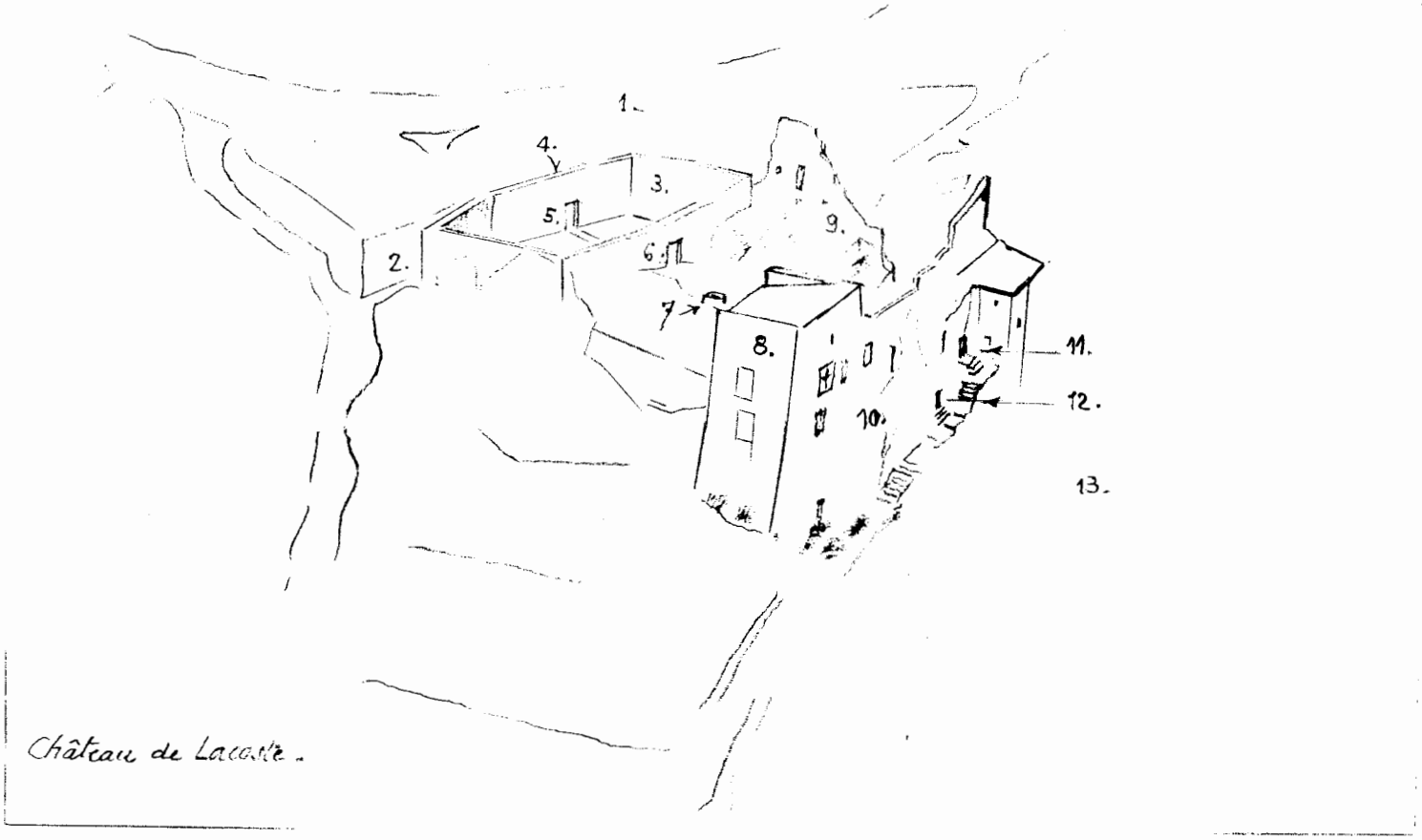

1. Esplanade. 2. Fossés Ouest. 3. Rempart Ouest 4. Pont-levis 5. Porte d'entrée dans l'avant-cour. 6. Porte d'entrée cour intérieure 7. Grande citerne 8. Tour sud-est 9. Aile nord 10. Façade est. 11. Entrée du château 12. Entrée salle de gardes. 13. Parc.

La Provence du Marquis de Sade

aérienne du chateau de Lacoste. Toutes les criptions du château dans l'œuvre du Marquis celui de La Coste qu'il affectionnait particulière-nt. On voit très bien les anciennes terrasses. haut, à l'arrière, sur ce terrain désertique de garrigues se dessinait l'admirable parc uel de Sade accordait tant de soins et qui fut é et détruit.

Sous nos pieds et à perte de vue les terrasses coloriées de Haute-Provence et de-çi de-là ses villages fortifiés construits à l'époque où les Sarrasins dévastaient la plaine. Nous sommes adossés au château de Lacoste dont les murs se dressent verticaux et descendent derrière nous comme un géant inquiétant qui ramasse dans ses bras tout le haut du plateau.

Ce château, c'est lui, Donatien Marquis de Sade, nous précise André Bouër, l'actuel propriétaire de ces ruines et qui peu à peu, avec tenacité et érudition qu'il me plaît de souligner, leur a redonné forme et âme en restaurant les murs d'enceinte dans leur masse et plan initial, recréant les voûtes de petites salles, affectuant les consolidations indispensables. Les monuments historiques doivent beaucoup à de tels hommes qui les ont pris en affection.

De fait le Marquis de Sade n'a jamais écrit qu'enfermé. Le château c'est sa retraite. A l'intérieur de cette forteresse de pierres il peut donner libre cours à son imagination. Il vit au centre d'un univers poétique et pervers à l'abri des indiscrétions des hommes. Plus tard près de la moitié de son existence il la passera emprisonné, à Vincennes, dans la Bastille, à Charenton... Et il continuera d'écrire dans l'ombre de murs épais l'essentiel de son œuvre qui ne sortira vraiment de la clandestinité qu'au cours de ces récentes années.

LE CHATEAU DU MARQUIS DE SADE A LACOSTE

Le cartulaire de l'Eglise d'APT nous apprend que le Château de Lacoste qui dresse ses murailles déchiquetées, face à la plaine, au bord d'un plateau sauvage et mystérieux, existait déjà en mille trente huit.

Il venait sans doute d'être reconstruit après le départ des Sarrasins qui ne laissèrent que ruines derrière eux. De plus l'an mille n'ayant pas amené, comme on le redoutait, la fin du monde, chacun s'était mis gaîment à l'ouvrage.

Les fouilles ont prouvé que de tout temps ce grand rocher, que selon Sade un "caprice de la nature" avait détaché du plateau, fut un lieu de refuge. Les preuves abondent : hache préhistorique, poteries néolithiques, débris de "dolia" et autres poteries Gallo-Romaines. C'est l'éperon barré classique. Une muraille en pierre sèche d'une faible hauteur sur le pourtour du rocher suffisait à le rendre imprenable.

Dès le treizième siècle la seigneurie de Lacoste appartenait à la puissante famille d'Agoult qui prit par la suite le nom de Simiane. Les princes de Simiane jouissaient à Apt de droits régaliens et possédaient dans les environs plus de cinquante châteaux et seigneuries. Ils ne résidaient pas à Lacoste. Le Château n'était qu'une forteresse qui protégeait le village de sa masse énorme. Louis de Simiane testa en 1461. Par le jeu des héritages son fils cadet Barthélémy reçut pour tous biens la terre de Lacoste et les propriétés que son père possédait, à Saint-Saturnin. Barthélémy fut donc à proprement parler le premier seigneur de Lacoste. Son fils ainé Balthazar qui lui succéda en 1501 perça les murs de larges fenêtres Renaissance et fit de la vieille bâtisse un véritable palais. Il survécut au pillage du village et au massacre de ses habitants par les troupes du baron d'Oppède en 1545 et mourut le 1er Février 1559.

L'inventaire de ses biens, dressé le 9 Mai 1560, nous décrit le Château. Celui-ci avait atteint alors sa forme définitive. Les embellissements que lui apportèrent les générations suivantes n'ont pas dû changer sensiblement l'aspect de l'édifice. Comment aurait-il pu en être autrement ? Le rocher n'était-il pas le véritable architecte du Château dont les courtines suivaient fidèlement le contour ? Des bâtiments étaient venus s'adosser à celles-ci. A la Renaissance un étage sur trois avait été supprimé afin de donner plus de majesté aux salles. Mais l'absence presque totale de flanquements, la pile prismatique du pont levis et le grand escalier qui, en venant du village, ne permettait d'accéder au Château que par une porte du

../...

premier étage, montrent bien le caractère archaïque de la forteresse qui, vu sa situation, n'avait pas pu, ne pouvait pas évoluer. L'étroit pont-levis à bascule franchi, on se trouvait dans l'avant-cour entourée de hautes murailles sans la moindre ouverture. Il fallait passer par une deuxième porte aussi basse et étroite que la première pour pénétrer dans la cour autour de laquelle étaient disposés tous les logements. Au pied de l'aile Sud, au flanc de la colline, se trouvaient les trois terrasses superposées du verger avec escaliers de pierre pour communiquer de l'une à l'autre. De l'autre côté, à l'angle du rempart, sur un rocher triangulaire, se dressait une tour isolée : au rez-de-chaussée l'écurie, au premier le grenier à foin et un colombier au-dessus. Nous savons que seuls les seigneurs hauts justiciers avaient le droit de posséder des pigeons ramiers. Trois terrasses étagées séparaient le château du village. Au Nord un terrain enclos de quatre hectares, planté d'oliviers et d'amandiers, s'étendait le long d'une barre de rochers.

Isabelle, fille unique de Joachim de Simiane épousa Joseph Dominique Berton de Crillon, Maréchal des Camps et Armées du Roi, dont elle n'eut point d'enfant. Par son testament du 6 Mars 1710, elle institua son héritier universel Gaspard François de Sade, le petit-fils de Gaspard n'est autre que Doantien Aldonze François, le célèbre Marquis de Sade, dernier seigneur de Lacoste. Il épousa le 17 Mai 1763 Renée Pélagie Cordier de Montreuil en l'Eglise St-Roch à Paris. Le jour même il entra en possession des terres de Lacoste, Mazan, Saumane et Arles dont son père s'était défait en l'émancipant..

Dès le quatre Octobre 1765 il fit effectuer de grands travaux à Lacoste. D'abord, pour rendre l'accès plus facile, un pont très large à arche surbaissée fut construit à côté du pont-levis. Au bout de ce pont une porte Flamande fut ouverte dans les remparts pour permettre le passage des carrosses. Une chaussée en pente fut établie en travers du fossé et une porte cochère ouverte dans la cour des communs pour pouvoir accéder à une remise qui fut bâtie contre l'écurie.

A l'intérieur Jean Louis fut chargé de construire "l'appartement nouveau de Madame" au premier étage de l'aile Nord : trois chambres et un long corridor qui traversait tout ce corps de logis. On lui confia aussi l'aménagement de la salle de Comédie. Deux, père et fils, livrèrent quatre croisées, leurs contrevents, six portes ainsi que trois lits en bois. François et sa troupe, scieurs de bois, équarrirent huit poutres pour le plafond de la salle de Comédie. C'est Pierre Béridon qui monta au château à dos de mulet le bois de sciage et qui charria les pierres et le sable. La Rosse tailla les pierres des deux portails du chemin. François de Bonnieux bâtit la muraille du chemin de la remise. François Guiller fournit les cordes de l'échafaudage, Monsieur de Barret la chaux, Joseph Amourdedieu et Mourre les ferrures, Sauve les vitres. Les deux mille tuiles de la remise provenaient du four qui est au-delà du pont Julien sur la route d'Apt. Les travaux qui se terminèrent le 19 Octobre 1769 s'élevèrent à 1.400 livres, somme considérable pour l'époque.

../...

Le Marquis avait passé une partie de son enfance à Lacoste S'il n'avait aucune sympathie pour les habitants, ce séjour lui plaisait beaucoup. En 1771, après l'affaire d'Arcueil qui fit grand-bruit, il s'y retira en compagnie de sa femme. Sa belle-soeur, Mademoiselle de Launay, vint bientôt les rejoindre. Le 25 Juin 1772 il se rendit à Marseille avec son domestique Latour. Ce dernier organisa une partie de débauche et recruta en conséquence quatre filles de joie. Le Marquis leur distribua des bonbons cantharidés; elles se crurent empoisonnées. La justice se saisit de l'affaire. Le 3 Septembre 1772 la sénéchaussée de Marseille déclara Sade coupable des crimes d'empoisonnement et de Sodomie, Latour du crime de Sodomie seulement et condamna l'un à être décapité, l'autre pendu. Leur corps devait être brûlé et leurs cendres jetées au vent. Mais SADE s'était bien gardé d'attendre le verdict. Dès Juillet, il s'était enfui en Italie avec sa belle-soeur. Ce n'est qu'en effigie que les coupables furent exécutés le 12 Septembre 1772 à Aix sur la place des Précheurs. Le 6 Janvier 1774 un exempt de police aux ordres de la belle-mère du Marquis, escorté de quatre archers et d'une troupe de cavaliers de la maréchaussée, escalada, la nuit, les murs du château, fouilla en vain toutes les pièces et emporta ou brûla tous les papiers du cabinet. En Septembre, après de multiples aventures SADE rentra enfin à Lacoste. Toujours sous la menace d'une arrestation, le seigneur menait une vie très retirée. A l'entrée de la nuit la poterne était close et les feux éteints. La solitude exaspérant ses instincts sexuels, SADE dut se rabattre sur l'office. Paul BOURDIN a le mérite d'avoir été le premier à faire remarquer ce que les "cent vingt journées de Sodome", écrites en 1785 à la Bastille, doivent aux priapées de Lacoste. Vers la fin du règne de LOUIS XIV quatre compagnons de débauche : un duc, un magistrat, un évêque et le financier DURCET s'enferment dans le château de SILLING en Forêt Noire, pour explorer méthodiquement toutes les perversions sexuelles. Le Château de SILLING n'est autre que celui de LACOSTE. La description romantique qu'en fait SADE est transparente. C'est encore le Château de LACOSTE que SADE décrit dans le conte "La chatelaine de Longeville".

Toujours à court d'argent, il ne lésine jamais quand il s'agit d'embellir sa maison. Il fait planter le parc et y établit un labyrinthe. Grâce à l'inventaire dressé le 4 Novembre 1778 par GAUFRIDY, Notaire à APT, découvert par Gilbert LELY, nous connaissons parfaitement l'aménagement intérieur du Château. Le rempart qui longeait les fossés était couronné d'un chemin de ronde muni de créneaux. Les toitures à une seule pente étaient toutes inclinées vers la cour intérieure. Leurs eaux étaient recueillies dans la grande citerne. Le mobilier, à la mort de la dernière des SIMIANE était encore très simple. Celle-ci légua, en effet, à sa femme de chambre Catherine RAOUSSE les douze chaises garnies de paille de la salle à manger, douze assiettes et six plats d'étain. Mais les SADE, de 1716 à la révolution, modernisèrent le château et le meublèrent somptueusement. Les plafonds à la française furent recouverts des gypseries, comme à ANSOUIS. Les murs furent ornés de multiples tableaux, estampes, et gravures : 17 dans le vestibule, 12 dans la galerie, 19 dans le corridor de l'aile Nord. Des glaces au cadre de bois doré surmontaient les cheminées de marbre. Les tapisseries étaient de couleurs vives. Ce qui frappe dans ce château,

c'est le grand nombre de pièces. Les seules salles assez vastes étaient au rez-de-chaussée : la salle à manger (9m x 5m), la salle de compagnie (6m x 7m) et, au premier, la salle de théatre. La chambre verte était vraiment minuscule. Presque toutes les chambres avaient leur boudoir où l'on se "rôtissait" en hiver. Le XVIIIe siècle raffolait de ces petites pièces chaudes et intimes. Si l'intérieur était cossu et je dirai même frivole, l'extérieur n'avait rien perdu de son austérité. Pas une seule corniche n'adoucissait la sévérité des murs.

En Provence, à la fin de l'ancien régime, les seigneurs n'avaient sur leurs vassaux qu'un pouvoir théorique. SADE ne put même pas faire arrêter le sieur TREILLET qui, venu réclamer sa fille chambrère au château, tira sur lui deux coups de pistolet. Les Costains pillaient sans vergogne la forêt seigneuriale, coupaient les arbres du parc et vendangeaient même la vigne au pied du château. Aussi la Révolution fut-elle moins violente que dans le Nord de la France. Les insurgés n'en voulaient qu'aux créneaux, symbole de la puissance temporelle du seigneur. Le 11 Avril 1792 SADE écrivit avec humour au Président du Club des Jacobins de LACOSTE : "Mes créneaux vous déplaisent ? Et bien ! Messieurs, tranquillisez-vous ! Je ne demande que la gloire de vous les sacrifier moi-même. La constitution d'une main, le marteau de l'autre, je veux que nous fassions une fête civique de cette démolition." Malgré ces apaisements, le 17 Septembre de la même année la populace envahit le Château et, assoiffée de justice et de bon vin, le mit à sac. SADE fut ulcéré :" Plus de Coste pour moi ! Quelle perte ! Elle est au-dessus de l'expression ! Je suis au désespoir ! ". Le 22 Octobre, son ami PAULET lui donna des détails sur le pillage : "J'appris que cette scène d'horreur avait commencé vers les dix heures du matin et s'était consommée dans moins d'une heure. C'est dans ce court intervalle que tout fut enlevé, soit de l'intérieur, soit du dehors, car, pour faciliter l'enlèvement des meubles, on avait jeté la majeure partie par les fenêtres.

A mon arrivée, tout avait disparu. On a démoli les cloisons ; la garde a évité la démolition du plancher et du couvert. On a enfermé à la cure toutes les portes et fenêtres de bois, et la commune a fait murer les portes extérieures du Château".

Le 22 Vendémiaire an V, par devant Me DELOCHE, Notaire à Paris, SADE vendit à l'ex-Marquis de ROVERE la terre de LACOSTE pour la somme de 64.000 livres. L'affaire fut laborieuse. Les débris de meubles étaient compris dans la vente. SADE les avait fait transporter à SAUMANE. La seigneurie était grevée d'une rente annuelle et perpétuelle à verser aux pauvres de la commune. ROVERE ne voulait pas supporter cette charge. SADE, lui, voulait toucher sans délai l'intégralité de son argent. "Les troubles dont parle SALOMON dans ses proverbes ne sont pas plus dévorants que ce créancier écrivit ROVERE à son frère. Curieux personnage que ce ROVERE. C'est le type même du politicien sans scrupule. Renonçant à la particule, il se fit élire représentant du peuple. Son frère, évêque constitutionnel du département du Vaucluse, lui signalait les nobles de la région qui avaient émigré. Il achetait ensuite à vil prix leurs propriétés mises en vente comme biens nationaux. Il accumula ainsi une fortune colossale. Laissons-le nous faire lui-même sa profession de foi : "J'ai vu depuis le commencement de la révolution qu'il fallait faire ses affaires loyalement, civiquement, sans trop

s'arrêter aux criailleries, ne voler le particulier ni la nation, rendre le plus de services possible, mais ne pas pousser le stoïcisme jusqu'à négliger ses propres intérêts". A plusieurs reprises il demanda à son frère de faire au "vieux manoir" les réparations les plus urgentes car il avait l'intention de l'utiliser comme rendez-vous de chasse. Hélas, les travaux ne devaient jamais être exécutés. Rovère participa au complot royaliste de Pichegru, fut arrêté et déporté à la Guyane où il mourut bientôt. Sa femme ne put surmonter son chagrin et négligea ses affaires à tel point que le conseil de famille décida, le 4 Frimaire An XIV, de vendre, car les fruits ne suffisaient pas à payer les dettes Les biens de Lacoste furent mis aux enchères devant l'étude de Me André Notaire à Bonnieux, par trois foix, le 17 Frimaire, le 24 Frimaire, et le 1er Nivôse. Personne ne se présente aux deux premières enchères. Le 1er Nivôse les fermes furent vendues mais nul ne voulut du château. Le 29 Juin 1816 le concierge Pierre Grégoire l'acheta pour 1.200 Frs Il n'avait alors ni portes ni fenêtres et la toiture était en partie écroulée. Pierre Grégoire qui était illetré se soucia fort peu d'entretenir les bâtiments. Il ouvrit dans le parc de grandes carrières et en déposa les déblais dans les fossés. En 1828 les remparts étaient déjà écroulés et les fossés si bien comblés qu'ils ne furent même pas portés sur le plan cadastral. Pierre Grégoire mourut le 22 Août 1837. En 1859 ses héritiers virent leurs impôts diminués par suite de l'écroulement de leur maison. Le 9 Novembre de la même année les sept enfants de Pierre Grégoire procédèrent au partage de la succession. Les bâtiments furent divisés entre trois des héritiers. Le parc fut morcelé en six lots, Marius renonçant à sa part en faveur d'Alfred Auguste, moyennant 100 Francs.

Cyprien Jean, maçon à Lacoste racheta le 20 Mai 1894, le 6 Mai et le 7 Décembre 1896 trois de ces lots. Il avait l'intention de restaurer une partie de l'édifice mais sa femme s'y opposa formellement.

En 1952, lorsque j'ai racheté les ruines et une partie du parc, quelle réponse pouvait-on faire aux questions que le Marquis posa à Gaufridy peu de temps avant de mourir : "En quel état est-il, ce château ? et mon pauvre parc, y reconnait-on encore quelque chose de moi ?

Les deux ailes étaient presqu'entièrement détruites. Il ne restait que les quatre murs et la terrasse du corps de logis principal Seule la tour Sud-Est qui abritait la salle de compagnie était encore couverte de tuiles. Une lézarde la fendait sur toute sa hauteur. Le rempart et les fossés n'avaient laissé nulle trace, le parc était défoncé et morcelé.

Sauver le Château de Lacoste ne fut pas pour moi le résultat d'un choix librement consenti. Né dans le village même de Lacoste j'ai passé dans mon enfance de longues heures solitaires à rêver sur les terrasses envahies par le lierre et les herbes folles. J'avais mal à ses murailles éventrées et ma vie était toute tracée. Il fallait avant tout subvenir à cette hautaine misère. Je ne pouvais me dérober à une telle vocation. Il fallait agir vite et sur plusieurs fronts : recherches, remembrement, consolidation :

.../...

1°/ Recherches

Bien avant de remembrer le domaine j'avais déjà commencé à faire des recherches afin d'accumuler une importante documentation. Le résultat de ces recherches est consigné dans trois communications faites à la journée d'étude du Lubéron qui a lieu au château de Lourmarin le premier jeudi de Juin.

La première, "Le Château de Lacoste", étudie l'histoire et l'architecture du monument depuis les origines jusqu'à nos jours.

Dans la seconde, "Pillage du Château", des documents d'époque m'ont permis de faire revivre au jour le jour, heure par heure, la révolution à Lacoste. Une enquête ordonnée par le district d'Apt décrit l'état du château après le pillage, ce qui est fort précieux.

La troisième, intitulée "Le Mystère de l'Aile Sud" essaie de résoudre le problème posé par les deux inventaires du 12 Août 1769 et du 4 Novembre 1778 qui ne disent mot du 1er étage de cette aile. Je crois avoir démontré qu'il s'agissait là d'un domaine strictement réservé à Sade et à ses expériences, véritable laboratoire du sadisme. Une telle documentation était absolument indispensable pour effectuer un sauvetage valable.

2°/ Remembrement

Mais le château ne m'appartenait pas. Tout en effectuant mes recherches, je me suis donc efforcé de remembrer le domaine, château et parc, qui avait été morcelé en une multitude de parcelles au milieu du siècle dernier.

- 27 Juillet 1943 : acquisition d'une cave
- 8 Août 1943 : acquisition de l'aile Nord
- 10 Février 1952 : acquisition du reste des bâtiments et d'une partie du parc.
- 8 Mai 1952 : acquisition d'une autre parcelle du parc

Par la suite j'ai acheté encore quatre terrains pour protéger le site. Les tractations ont duré plus de dix ans car il n'était pas toujours facile de retrouver le véritable propriétaire. Celui-ci n'était pas toujours disposé à vendre. Il y avait, de plus, un cimetière privé que je n'ai pu acheter qu'en m'engageant à lui conserver sa destination. Cette politique de remembrement s'est révélé extrêmement efficace car, au prix où est maintenant le terrain en Provence le château aurait été déshonoré par un lotissement. Presque toujours le monument s'inscrit dans un site admirable et l'on ne peut sauver l'un sans l'autre.

3°/ Travaux

Les travaux de consolidation ont commencé dès 1952 : réfection de la tour Sud-Est dont un mur venait de s'écrouler et dont la toiture s'était effondrée, consolidation de la porte fenêtre donnant sur la terrasse du corps de logis principal, reconstruction d'une partie de

la façade principale. Ces travaux ont été effectués par un maçon de Bonnieux et avec l'aide de la Commission des Monuments d'Intérêt Archéologique de Vaucluse. Par la suite j'ai travaillé tout seul ou avec l'aide de quelques amis. Des Suisses de Zurich : un médecin, sa femme, une jardinière d'enfants et un professeur, m'ont aidé, un été, à dégager le corps de logis principal où les décombres s'élevaient à trois mètres de hauteur. Puis j'ai déblayé l'aile Nord (six mètres de hauteur de décombres). J'ai reconstruit moi-même tous les murs écroulés de cette aile dont les fondations étaient encore nettement visibles et réparé la voûte d'une cave qui pourrait bien être une crypte. J'ai aussi dégagé l'escalier de service qui donne au pied de la terrasse et dont il m'a fallu reconstruire entièrement l'un des murs tout en soutenant la voûte par un échafaudage volant, travail long et délicat car, un coup de marteau malheureux et tout s'écroulait sur moi. L'escalier taillé à même le roc et donnant accès à une immense cave taillée elle aussi dans la roche vive a été complètement déblayé. En 1963, j'ai refait la rampe d'accès à l'escalier de service, muraille de six mètres de longueur, 1,50 m d'épaisseur et 4 à 6 mètres de hauteur. J'ai, de même, rebâti les marches dont j'ai pu retrouver les assises sur le rocher. Au pied de la muraille j'ai découvert une cave très fraîche creusée dans le rocher. Parmi les décombres on a trouvé des coquilles d'huitres qui ont du être dégustées par Sade lui-même.

L'année 1966 a été une année faste car elle a vu la campagne en faveur des chefs d'oeuvre en péril porter ses fruits. Les jeunes du village sont venus me trouver spontanément pour me proposer de m'aider Nous avons ainsi découvert non seulement des porcelaines et des faïences du XVIIIe siècle, mais aussi, à une plus grande profondeur une carrière romaine avec des débris de "dolia".

On peut dire que maintenant les travaux les plus dangereux sont terminés. Les paysans qui avaient acheté le château en 1816 ne l'entretenaient pas et, lorsqu'une partie de l'édifice s'écroulait, ils la remplissaient de terre pour éviter que le reste, encore habitable à l'époque, ne soit entrainé dans la ruine. Il a donc fallu dégager ces caves et ces salles, très prudemment, en étayant les voûte et en reconstruisant les murs au fur et à mesure.

Au printemps 1967 les fossés Ouest du château ont été enfin dégagés grâce à l'appui du Préfet de Vaucluse, Monsieur Pierre HOSTEING Plus de deux mille six cent mètres cubes ont été évacués. Tout le système défensif non seulement du château mais aussi du village a surgi de terre miraculeusement intact. Le pont XVIIIe était bien là, fidèle au rendez-vous. Sur la clef de voûte de l'arche une pierre de réemploi porte la date 1580 mais celle-ci est à l'envers. On peut supposer que le maçon chargé de la poser était illetré. Il a du commettre une double méprise. La pierre a été non seulement posée sens dessus-dessous mais aussi devant-derrière. La vraie date, 1766, est certainement de l'autre côté.

Les déblais ont permis de combler les carrières et de rendre à l'esplanade toute sa majesté. Le château, barque céleste, n'est maintenant amarré au plateau que par son pont de pierre.

L'été 1967, 42 bénévoles fournis par le Touring-Club ont participé au chantier. Ils étaient divisés en quatre équipes.

.../...

La première équipe a achevé de déblayer la rue du village et la partie des fossés du château au Sud du pont XVIIIe.

La deuxième équipe travaillait de l'autre côté du pont. Elle a mis au jour les fondations de la pile prismatique du pont levis. Voilà notre pont levis enfin localisé. Pour ma part je croyais qu'il se trouvait à l'emplacement du pont de pierre qui l'avait remplacé. Il n'en était rien. Il ne fut abattu que lorsque l'autre pont fut terminé. N'est-ce pas plus logique ? Comment en effet aurait-on pu transporter les matériaux nécessaires ? Les fondations du rempart ont été ensuite décapées, ce qui a permis de découvrir en haut de l'escarpe et dans l'alignement de la pile, la fosse du pont levis à bascule, fosse qui nous donne non seulement la largeur de la porte d'entrée (1,20 m) mais aussi sa hauteur (2,20 m).

La troisième équipe était chargée de retrouver le mur sud du château noyé sous les décombres. Le rocher taillé à pic servant d'assise à ce mur a été retrouvé et on a pu relever contre le mur de la tour Sud-Est la trace de l'escalier qui permettait d'accéder du vestibule au jardin qui se trouve en contrebas.

La quatrième équipe a travaillé dans l'aile Nord. Les opérations ont été conduites avec méthode et beaucoup de soin à telle enseigne que tous les murs de refend ont été retrouvés ainsi que les portes murées après la révolution mais avant que le château ne tombe en ruines. Enfin le 18 Décembre nous avons découvert les deux jambages de la grande porte flamande ouverte par Sade dans les remparts. Le seuil se trouve à 1 m au-dessous du niveau actuel du sol, renseignement précieux qui montre que la cour a été recouverte d'une épaisse couche de terre. On peut donc espérer retrouver tous les murs perdus.

De 1968 à 1970, grâce à la subvention votée par le Conseil Général de Vaucluse dans le cadre de l'émission "Chefs d'Oeuvre en Péril" de Pierre de Lagarde, à l'aide et au soutien de Monsieur PONTUS, Conservateur Régional des Bâtiments de France et à l'appui de la Commission des Monuments d'Intérêt Archéologique de Vaucluse, nous avons pu reconstruire le rempart Ouest en bordure du fossé sur une longueur de 35 mètres, une partie du rempart Sud ainsi que la porte d'entrée, basse et étroite.

Lacoste est ainsi redevenu l'inquiétante forteresse de Silling des "Cent Vingt Journées de Sodome", symbole du "lieu clos" dont le thème revient sans cesse dans l'oeuvre de Sade.

En 1971 les efforts se sont surtout portés sur l'aile Nord qu'il était grand temps de consolider. Deux fenêtres, une grande et une petite, ont été restaurées. Toutes les fentes ont été obstruées et les pierres d'arrachement enduites à la chaux.

Les travaux de déblaiement se sont poursuivis parallèlement. L'esplanade, en particulier, a été abaissée de 0,60 m à son niveau initial afin que la porte d'entrée ne soit plus coupée par la ligne de l'horizon et que les courtines se dressent de toute leur hauteur.

Il reste naturellement beaucoup à faire. Il faudrait par exemple consolider le corps de logis principal et la tour Sud-Est, achever les remparts et assurer une meilleure clôture du verger.

De tels travaux non seulement sauveraient les ruines mais encore permettraient de mieux les présenter en les rendant parfaitement intelligibles au profane.

A. BOUER

LEXIQUE

(Concernant l'Histoire de Rognes p. 342 à 368.)

Pour guider le lecteur, il est nécessaire de préciser où se trouvaient les lieux-dits indiqués dans le texte ainsi que la signification de certains mots.

p. 342. - Le Ségarès. Zone Est du Foussa.

La Bourgade. Lieu du bourg où les maisons sont disséminées sur une grande surface. Avant 1900 la zone Est du cours St Etienne était en jardins et prairie, quelques immeubles encadraient le chemin allant de la grande Fontaine à l'Hospice, actuellement la Mairie. Cette rue, finalement la Bourgade, est devenu après 1945, Avenue de la Libération.

Rue Tro la rocco. Actuellement Translaroque ; mot primitif Tralaroque. Tra = au delà derrière la roche. C'est le quartier situé au-delà de la crête Sud du "Défens".
Déformations : Tra, Tro, Trans.
La note 28, page 231 de "La Région de Rognes..." par M. COQUET précise que c'est par cette petite rue (qui jouxte l'ancienne mairie) que sortait de Rognes le chemin d'Aix établi au XVIè siècle.
Sous ce chemin se trouvait creusée la galerie par où arrivait au "fil de l'eau" la source de "Bel Eoùvé", pour alimenter la grande fontaine et, à proximité, le lavoir voûté communal.

La Campaneto. La Campanette. Partie ouest du village, au dessous de l'ancienne Eglise St Martin qui devait avoir une petite cloche ; peut-être a-t-on voulu en garder le souvenir après 1607.

Bernardin. Les remparts avaient une porte de ce nom située au croisement de la rue neuve et de l'Avenue de Lambesc, face à l'immeuble de l'ancienne "Ecole des Frères" actuellement propriété de Mme MAGNIN.

p. 347. Viol de peirofué. Viol = chemin de 1 à 1,25m de largeur pour le passage d'un piéton.

		Ce chemin était dans la chaîne des Costes. Peirofué = pierre à feu = silex.
	Sarrière.	Terme dont la traduction reste obscure.
	Canne.	Unité de longueur, voisine de 2,00 m (1,9887 m).
p.348.	Couelo.	Colline (cólo, coulet).
	Ribas.	(Ribo) = grand talus, rive escarpée, grand penchant d'une colline.
	Fouon dóu vabre.	Fontaine du ravin. Vabre = excavation creusée par les pluies. Quartier situé à 500 m à l'Ouest de Puy-Long.
	Gour.	Petite vallée étroite, gorge (gourgounier) situé à l'Est immédiat du carrefour de Puy-Long.
	Tralouserry.	Tra-le-serre = au delà, derrière la serre (la scie) la crête dentelée. Zone à l'Ouest de la crête des Costes. (voir note 70. p. 41 et note 38 p. 234. M. COQUET).
	Euchêne.	Unité de surface, à St Cannat : 0,989 are. à Lambesc : 1,236 are.
p.350.	Panal.	Unité de volume (pour matières sèches) à Aix. 1,632 litre.
	Nid d'aigle.	Sans doute le grand rocher de Menourgue sur le flanc Est des Costes, où se trouve une grande grotte naturelle.
p.351.	Afar.	Tout ce que l'on possède, une batisse et ses dépendances.
	Le Rup.	Actuellement le Rut ; du latin Rupès = rocher (plantes rupestres = qui poussent dans les rochers) voir note 63, p. 39 M. COQUET. Quartier situé à l'extrémité Sud du vallon où se trouve la décharge municipale.
	Chaurade.	Au Sud-est immédiat de Puy-Long.
	Relarg.	Partie élargie, clairière. Relarguier = lieu où les troupeaux qui transhument peuvent se reposer plusieurs jours. (voir note 23. p. 127. M.C.).

	Chemin saunier.	Ou salier = chemin des porteurs de sel. (voir note 41. p. 36 M.C.)
p.353.	Valcros.	Zone symétrique (le pendant) de chaurade par rapport à la route actuelle Rognes - Cadenet.
p.355.	Valsède.	Quartier à l'Ouest du Collet Pointu.
p.357.	Piécau.	Quartier au nord du Mont, à hauteur du Rup.
p.358.	Côte des Radasses.	A notre avis, montée très raide donc pénible, la marche est lente et très fatigante.
p.360.	La fouon daou rei.	La fontaine du roi. (La font dòu rei), est à gauche du chemin allant au collet pointu. Maucané est alors à droite.
p.361.	Coulado.	Zone d'éboulis de pierres.
	Terre gaste.	Terrain communal mais le fonds appartient au seigneur de Rognes ; tout habitant pouvait prendre du bois pour se chauffer, couper des arbres pour réparer sa maison et surtout, y mener paître son troupeau.
p.362.	pan.	Unité de longueur (la canne = 8 pans)= 0,248 m.
	Caîre.	Actuellement Caireval. Caîre = lieu pierreux (note 35. p.129 M.C.).
	Véou.	Bastide actuelle "le Val" à l'Ouest de Souville
p.363.	Roquetaillade.	Quartier de Caire, qui évoque une pierre bien taillée.
p.365.	Assalier.	Donner du sel.
	Ribiès.	Actuellement Ribières.
p.366.	Chemin du bateau.	Quartier de Gontard, zone du Bassin de St Christophe.
p.368.	Pas doou Rouré.	Le col, le passage du chêne.
	Les Extrés.	Vallon de la Concernade.
	St Paul.	Domaine du Grand St Paul.

même hors des nouveaux remparts et ces maisons agglomérées formèrent autant de faubourgs differents.

Le Faubourg dit "Ségarès" qui était près de la Citadelle est sans contredit le plus ancien. Il fut bâti et habité depuis que les habitants vinrent s'établir sur "lou foussa". La "bourgade" venant de la porte de la fontaine jusqu'à l'hôpital fut formée après la construction des nouveaux remparts ainsi que la rue qui va à "tro la rocco". Le faubourg de la "Campanetto" n'a pas plus de cent ans, mais celui de Bernardin date de plus loin.

Ainsi, peu à peu ce village est devenu considérable malgré la stérilité du terroir, malgré les temps désastreux qui l'ont désolé et les fléaux de toute espèce qui l'ont affligé. Ce fut sous le Consulat de Bernardin Simon et d'Antoine Pons que furent finis d'être construits ces nouveaux remparts.

Vente des directes de la Cure de la paroisse. ann 1602.

Cependant Henri de Raffelis devenu Seigneur de Rognes par son mariage avec Julie d'Agout n'eut garde de laisser échapper une circonstance qui en augmentant ses revenus étendait aussi ses droits

sur les habitants de Rognes ; voici le fait :

Jean Rias en qualité de Curé de la paroisse possedait des directes et il retirait des censes de plusieurs possessions et un droit de lods à chaque mutation de propriétaire

Ces censes lui produisaient annuellement sept charges de blé, et les lods quoique indéterminés ne laissaient pas que de lui rendre. Il vendit ces directes le 6 Décembre de cette année pour la somme de deux mille sept cents francs à constitution de pension.

Le même jour ~~le~~ susdit Rias en qualité de Recteur de la Chapellenie fondée par Garsande Ferrier épouse de Icard Arnoux, vendit encore au même Henri un autre droit de directe, que la dite chapellenie possedait, pour la somme de neuf cents livres aussi à constitution de pension. A peine la communauté fut-elle instruite de ces ventes que les Syndics firent assembler le Conseil général pour savoir ce qu'il y avait à faire ; il fut décidé de ~~faire~~ députer à Aix pour faire consulter si la communauté ne serait pas fondée à retenir les susdites directes. Les avocats à qui les députés s'adressèrent décidèrent qu'elle en avait le droit. L'exécution de cette décision fut pourtant entravée

par les intrigues de quelques citoyens qui étaient liés avec le Seigneur qui sut profiter adroitement de la circonstance, car désirant confondre ces directes nouvellement achetés dont le lods n'était dû qu'à raison du 8 et $\frac{1}{2}$ avec les siennes dont le lods était au 12 et $\frac{1}{2}$. il fit passer aux particuliers de nouvelles reconnaissances pour faire disparaître le souvenir des directes de la Cure qu'il avait achetés en les confondant avec les siennes, ce qui augmentait beaucoup la valeur de ses censes et du droit de lods.

La Communauté fit quelque temps après de nouveau consulter pour le même objet ; on lui donna encore gain de cause ; le procès fut commencé à différentes reprises, elle obtint même du Parlement des lettres pour le poursuivre mais tout cela n'aboutit à rien. Les mêmes entraves qui avaient été émises dès le commencement furent continuées et l'on ne put avancer. Les Seigneurs dans leurs terres avaient toujours des gens

ils étaient salariés pour paralyser les démarches de la Communauté lesquelles n'étaient pas favorables à leurs protecteurs. Ils ne savaient que flatter, vrais

ils admiraient dans eux jusqu'à leurs défauts

et ils les louèrent pour des choses qui n'auraient dû que les faire mépriser.

Cette vente eut donc son effet, Jean Rias porta un préjudice notable à ses successeurs, il ne pouvait pas aliener des directes dont il n'avait que l'usufruit et qui étaient attachés à la Cure depuis plus de cinq cents ans, mais Jean Rias était un homme faible, d'un caractère pusillanime, il fut facile au Seigneur ou à ses partisans de lui faire entendre qu'il serait plus tranquille, n'ayant aucune raison d'intérêt avec ses paroissiens que sa pension lui étant exactement payée, lui valait mieux que d'attendre la rentrée de ses directes, qui venaient lentement soit par mauvaise volonté soit par défaut de moyens.

Il fut séduit par ces apparences et il consentit à faire ce qui il ne pouvait en honneur et en conscience ; il aurait dû transmettre à son successeur son titre et avec lui tout ce qui lui était attaché. Je ne suis pas surpris que le Curé qui était dans cette paroisse cent quatre vingts ans plus tard l'ait encore blâmé d'avoir fait cette démarche. Ce fut une séduction sans doute, c'est tout ce que l'on peut alléguer pour le justifier. Il

ne voulut pas désobliger son Seigneur.

Chemins et carraires. ann 1603 et 1604.

Tandis que chacun s'entretenait comme il l'entendait de la vente de ces directes, la Communauté fit faire un travail bien essentiel pour le public et pour le particulier ; je veux dire qu'elle fit fixer les Carraires et les chemins qui traversèrent le territoire, soit pour le passage des charrettes soit pour celui des bestiaux. Deux délibérations furent prises à ce sujet, l'une le 13 février et l'autre le 16 Mars de cette année 1603. Les experts qui furent nommés pour faire ce travail furent Bernardin Simon, Antoine Pons, Elzéar Isoard sous le consulat d'Antoine Boyer & François Pagi et d'André Cadet, Claude Bonnaud étant Lieutenant de Juge.

Le 30 Décembre les experts se rendirent au vallon de "Calamau" où ils trouvèrent deux vieux termes plantés suivant le cours de la carraire qui s'y trouve ayant cinq cannes de distance de l'une à l'autre. Ils firent une croix sur chacun de ces termes qui désignaient la Carraire jusqu'au terroir de "peirofué" et jusqu'au pré de Michel

Rainier. Ils plantèrent un autre terme à la distance de cinq cannes répondant à un autre qui se trouvait dans la terre de Guilles Caulavier. La dite carraire passait devant la terre du dit Reinier et laissait par côté le "viol de peirofué" longeant le tour jusqu'aux terres blanches.

Étant venus à la Sarrière en partie de la Roque d'Anthéron et en partie de Rognes, ils plantèrent un terme vers le terroir de Rognes, lequel répondait à la carraire de la grande Sarrière de la couelo du vallon de leon jusqu'à la Durance. Cette carraire contient huit cannes de largueur. ainsi porté par les délibérations ; du coté de la Roque ils ne mirent aucun terme. Le même jour ils se rendirent à la sarrière du vallon de leon où ils trouvèrent un terme vieux et un autre arraché. Ils le relevèrent de nouveau et ils plaèrent au bas les témoins ou agachons, ayant donné de l'un à l'autre cinq cannes de largueur. Cette carraire longe la Sarrière "deü Couestos" prenant la dite Sarrière de deux côté. Ils firent une croix du côté des "terres blanches" sur un rocher appartenant à Guillem Barlatier. Ils plantèrent un autre terme

vers le vallon de léon et sur chacun des termes ils firent une croix pour mieux désigner les dites carraires. Etant descendus au vallon ils trouvèrent du côté de la "Couelo" deux termes de cinq cannes de largueur tirant à la "Sarriero", un devant la terre Culté et l'autre devant un "Ribas" et de là à un "Roucas" où ils plantèrent un terme avec deux agachons et une croix par dessus. A la terre d'Elzéar Olivier, ils mirent deux termes de la même largueur répondant à ceux qui sont devant le pré de Denis Boyer à la "fouon doou vabré" où ils en mirent un autre de la même largueur.

Carraires de piéchauman. Le 31 Décembre ils se rendirent à la carraire de "piéchauman" tirant au "Gour" jusqu'au domaine de "tra lou serri". Arrivés à cette carraire, ils trouvèrent un ancien terme auprès de la muraille de la terre de Denis Vidal sur la ligne duquel ils en plantèrent un autre à cinq cannes de largueur sur la carraire de piéchauman, et de l'autre côté de la muraille au verger de Jean Chauvet ils firent une croix sur le rocher à plain-pied du chemin, filant ensuite le chemin qui va au "gour" et à un coin

de la muraille du dit Chauvet ils trouvèrent un ancien terme ; ils en trouvèrent aussi d'autres à la vigne de Jean-Pierre Grandin ayant deux cannes de distance et de l'autre côté à la terre de Jean Garrel ils n'en trouvèrent point, ce qui les obligea à en planter un vers l'ancien sentier et sur la muraille du dit Garrel indiquant le chemin du gour et du tra lou serri.

Carraires du plan, du rup, etc...

Ils se rendirent au quartier du plan où arrivés à la terre de Denis Simon, ils virent la carraire qui vient de "tra lou serri" de quatre cannes de largeur jusqu'au chemin, près de celui-ci ils plantèrent deux termes à la même distance, et au bout de la terre plantée d'amandiers du dit Denis Simon ils plantèrent aussi deux autres termes, l'un visant la dite terre et l'autre visant la terre de Noël Michel y allant de long en long deux lignes d'amandiers qui désignent des deux côtés la dite carraire. Les experts disent que pour indemniser le dit Simon de deux enchènes de terre que la dite carraire occupe, la communauté doit en payer la valeur fixée à 6 escus.

Venant ensuite à la terre d'Antoine

Boyer, ils trouvèrent un ancien terme, ils en mirent un autre à la distance de quatre cannes, ce qui coûta à la Communauté un écus pour un panal de terre.

Arrivés ensuite à la montée des vergers de Guérin de Reinier et de Guillem Sylvestre, ils y mirent deux termes à quatre cannes de distance l'un d'un côté et l'autre de l'autre, ce qui coûta à la communauté un écu pour le propriétaire à cause du terrain pris pour établir la carraire. Arrivés à la terre et vigne des heoirs de Pierre Mouret auprés de la sarrière, ils plantèrent quatre termes en Corisière deux à quatre cannes pour la carraire du "gour", tirant au "nid de l'aigle" aux parties des "terres du débat" et de la Roque, et les deux autres à huit cannes de largeur pour la carraire de la sarière le long du coulet jusqu'à la Durance.

Pour commencer la carraire du vallon de leon, ils prirent quatre cannes de terre dans le terroir de Rognes et quatre cannes dans le terroir de la Roque ; au haut de la sarrière du sieur Reinier ils firent deux croix de quinze cannes de largeur pour un relarg destiné à faire manger du sel aux troupeaux ; de là, la carraire descend vers Baumier et à la terre de Michel Fabre

longeant le "Sarret" passant sur un grand rocher et se rendant à la Durance. De là, les experts se rendirent au pré de la "Lauge à l'"affare" de Baptiste Olivier et des Simon, ils firent une carraire de six cannes de largeur, longeant le Sarret jusqu'au grand chemin saunier pour le passage des troupeaux qui se rendent au "Rup" et du "Rup" reviennent à "Tra lou serri"

Au haut du Sarret ils mirent un terme, ils tirèrent une ligne jusqu'au rocher qui s'y trouve au bas duquel ils plaçèrent deux termes c'est-à-dire à la hauteur de la pinède de Denis Simon lesquels avaient six cannes de largeur continuant jusqu'au chemin, et de là à la carraire du Rup.

Carraire de Caïré.

Carraire de Chaurade ann 1604.

Le troisième jour de Janvier 1604, les experts se rendirent au quartier de Chaurade. Arrivés à la terre d'Antoine Boyer de Noël et à celle des heoirs de Bonnifont Rias, ils trouvèrent deux anciens termes à quatre cannes de largeur répondant à un autre qui conduit au relang et ensuite au sentier allant à Robert; droit au coin de la terre des heoirs de François Boyer ils en trouvèrent un autre, et n'en ayant point trouvé de l'autre côté, ils y en

mirent un pour faire son pendant, de là, ils allèrent à la carraire du "chemin saunier" où arrivés ils trouvèrent auprès de la maison de François Boyer un ancien terme et de l'autre côté où est la possession d'Etienne Caire, n'en ayant point trouvé; ils en plantèrent un à la distance de quatre cannes de celui-là. Ils en plantèrent encore deux près de la vigne de Jean Pin longeant la vigne de Louis et de Jean Fabre et la fin des vignes de Cairé entre la terre de Jeannette Bonet et la vigne de Joseph Grandin. Ils plantèrent deux termes à la distance de quatre cannes, et au coin du clos d'Antoine Pons et de la terre de Jean François Pagi n'en ayant trouvé qu'un ancien, ils y en mirent un autre; arrivés au petit vallon de Guillem Barlatier près le chemin allant à la "fosson doou vabré", ils plantèrent un terme correspondant au terme vieux qui se trouvait près la muraille du Clos d'Antoine Pons à la distance ordinaire. Près la muraille des hoirs de Joseph Grandin, sur un rocher qui s'y trouve, ils firent une croix et ils plantèrent un terme sur l'autre chemin allant au vallon de Léon.

Ils allèrent ensuite à la "fouon de Caïré" prés la possession de François Pagi ; arrivés au coin du relarg de la dite fontaine allant aux pesses, ils mirent deux termes de trois cannes de largeur ainsi qui étaient les anciens termes qui désignaient les chemins des "pesses" et de Lambesc".

Valeros
eros, Gontard, Sylvacanne.
lou serri", etc....
ra lou serri"

Le cinquième jour du mois de Janvier, les dits experts se rendirent auprés de Jean Pierre Barlatier, du seigneur de Rognes et d' Antoine Bonzon, au quartier de "Valeros". Là ils établirent une carraire de quatre cannes de largeur longeant la sarrière du Rup ; ils plantèrent deux termes à la fin de la sarrière ; à la terre d' Esprit Bonnaud ils trouvèrent un terme vieux abattu qui ils relevèrent et ils en relevèrent un autre au pas "des radasses" pour en faire le pendant ; de là ils se rendirent prés du "chemin saunier" entre le pré de Denis Simon et celui du Capitaine Olivier ils y mirent deux termes pour indiquer le chemin et la carraire. Au bout du pré de Denis Simon ils trouvèrent un terme vieux et un ancien chemin à droite de la terre de Michel Gsoard, et à droite du

terme vieux ils en plantèrent deux autres, l'un servant pour la carraire qui va à Sylvacanne et l'autre au "chemin trouvé" qui conduit à la possession des dits Fabre et Isoard. Filant le chemin de Sylvacanne droit à la terre de Thomas allard et de feu Bertrand Grenchinat, ils mirent trois termes qui désignent le chemin qui va à Sylvacanne et vers la Durance. Revenant ensuite à la terre de Denis Simon, de Christophe Fabre, ils établirent une carraire venant de la sarrière du Rup et allant à "tra lou serri" et à Sylvacanne; ils mirent un terme vers le chemin allant au plan, et de l'autre côté ils firent une croix sur une grosse pierre plantée dans le fossé du pré du dit Simon, ils fixèrent la carraire le long de la sarrière du "Rup" et près le chemin du dit plan; ils firent une croix sur un rocher et vers la terre de Denis Baragis visant celle de Christophe Fabre ils plantèrent un terme à huit cannes de largeur de son prendant, sortant de direction à la carraire pour aller d'un quartier à l'autre au Rup, à valeros, à valsède, à la terre du débat, pour venir à "tra lou serri" à Sylvacanne, à Goutard

et aux Isclos. Venant du Rup et au sentier du "pas des radasses" ils mirent deux termes entre la terre des hoirs de Denis Baragis et des hoirs de Jean Bonnet à quatre cannes de largeur de chaque côté de la serrière faisant huit cannes servant de carraire pour aller et venir au dit quartier et du "pas des radasses" pour aller le long de la serrière. Parvenus aux terres de Jean Blanc, de Bonnifont et de Jean Valleye ils mirent deux termes, l'un dans la terre du dit Blanc et l'autre dans la terre du dit Valleye à huit cannes de distance, quatre de chaque côté. Cet emplacement sert de carraire le long de la serrière jusqu'aux terres d'Honoré Courraud et de là à "Valcros" droit à la terre d'Honoré Bonnet tirant vers le "Rup" ils mirent deux termes à huit cannes de distance; de là venant à la terre de Claude Gras longeant la serrière, ils mirent un terme dans la terre du dit Gras et un autre dans la terre inculte du même à la distance de sept cannes servant de carraire pour venir à "Valséde".

Valcros
Icros, rup,
Isédy et ponserot.
valséde

Le septième jour du mois de Janvier, les dits experts se rendirent au chemin de Valcros; ils établirent une carraire pour monter à la serrière de

"Valsède" entre les terre de Caïré et celles de Michel, ils firent une croix sur un rocher et ils plantèrent un terme du côté de la terre de Denis Michel à huit cannes de largeur pour monter plus commodément sur le haut de la sarrière et venant à joindre celle du "Rup", ils plantèrent deux termes entre les possessions de Hugues Pravel et de Pascal Armelin à la largeur aussi de huit cannes, l'un vers le rocher et l'autre vers le nord, et à l'entrée du chemin de "Valeros" près le "chemin du bateau" contre le pré d'Antoine Bonzon et de Pierre Barlatier, ils établirent deux termes à quatre cannes de distance servant d'indication pour aller et venir aux susdits lieux, et au plus haut de la sarrière de "Valsède", à la vue de "Valeros" ils mirent aussi deux termes à la distance de douze cannes pour rendre la carraire plus commode allant vers le "Rup" et "Valsède". Arrivés aux terres de Jean Amasen et de Louis Grandin ils mirent deux termes à la distance de huit cannes, un dans les terres du dit Amasen près d'un "clapier" et l'autre près d'un autre "clapier"; du côté dudit Grandin et encore au plus haut de la "coulo" de "Valsède" et du "Rup" ils mirent deux

termes à la distance de onze cannes pour aller en trois carraires, l'une vers le "Rup", l'autre vers "valsèdé" au pré de Bremond et le troisième au vallon de "tremitel" qui descend au chemin de "ponserot" aux terres de Laurent Peyron. Venus ensuite à l'autre barrière de "valsèdé" laquelle passe entre les terres des hoirs de Giraud Poussel et de Jean Simon ils mirent aussi deux termes à la distance de huit cannes, le sentier du "Rup" passe au milieu et il sert de carraire; arrivés aux terres de Laurent Peyron et au vallon de tremouille et aux coins rompus, ils trouvèrent la carraire de "ponserot" et après avoir ~~rompu~~ planté deux termes à la distance de huit cannes pour désigner le chemin du "Rup", de "valsèdé" et de "Ponserot" ils se retirèrent.

Piéau et Piégros. Le huitième jour du mois de Janvier, les mêmes experts se rendirent aux mêmes quartiers. Ils plantèrent deux termes à la distance de quatre cannes entre la terre de Jean Simon et du susdit Peyron pour désigner le chemin de "ponserot" et du "Rup". à la terre de Jean Simon ils mirent deux termes à la distance de quatre cannes, servant de carraire pour aller à "Ponserot" et aux terres d'Ousselet. Longeant la

dite carraire ils mirent deux termes à quatre cannes de largeur lesquels visaient à la grande rive de 'pouserot' passant par les terres de Jean Leydet et de Jean Bonnet et venant à la 'côte des radasses' après avoir laissé le grand chemin qui va à J dans les terres du dit Leydet ; ils plantèrent deux termes à la distance de quatre cannes servant de carraire jusqu'aux terres de Jean Bonnet dit Caignier, ils en plantèrent aussi deux autres à la partie des terres de Leydet et de Bonnet faisant carraire aux dite possessions.

Arrivés à la sarrière de perrascas ils plantèrent deux termes qui longeaient les terres de Claude Gilli à la distance de huit cannes servant pour trois carraires : l'une allant vers le grand fossé de 'pouserot' l'autre, celle qui vient joindre celle qui descend de la "Coulo" et l'autre qui longe la sarrière qui va vers Janson. Venant ensuite en droite ligne aux terres du Capitaine Gaspard Barlatier et de Gilli, ils mirent deux termes allant vers les terres de Jean Simon et faisant carraire pour aller à la Buranca. Aux terres d'Antoine Bonnet de Noël ils mirent deux termes à la distance ordinaire servant de carraire pour

aller à la Durance longeant les possessions de Christophe Fabre et de Gaspard Barlatier. Etant descendus de la dite "combe" et arrivés près du grand "vabre de ponserot" entre les terres de Gilli et d'Honoré Ausselet ils établirent une autre carraire pour passer à la "colle à Sarraillière" et de "piécau", ils firent deux croix sur deux grands rochers, l'une du côté dudit Gilli et l'autre du côté du dit Ausselet. Venant ensuite aux terre de l'hôpital ils y mirent deux termes au milieu de la sarrière lesquels désignaient le chemin jusqu'à la "colle de Sarraillière" et "piécau" et sur celle-ci ils mirent deux termes pour aller au plus haut de "piécau" longeant les terres de Mathieu Imbert, l'un désignant "Ponserot" et l'autre "Piécau". Un troisième terme fut planté pour faire carraire, allant en partie aux terres de Rognes et de Janson et à la Baume de ponserot. Au bas de Piécau ils mirent deux termes pour descendre au "mont" et venir à Rognes, l'un vers le chemin et l'autre par dessus le chemin pour continuer la carraire du plus haut de piécau.

Ils se rendirent ensuite à la bastide de Jean Castan. ils y établirent tout près deux termes formant

carraire pour aller de l'autre côté de la "Conolo" jusqu'en partie de Janson. Ils prirent un enchaine de terre dans la possession de Jacques Cartoux. Arrivés ensuite aux terres de Guillon D'oon et de Barthélémi Pelissier, ils laissèrent un passage pour l'abreuvage des bestiaux au vallat de Castan et monta à la conolo de piégros. Parvenus au Mont en face de la terre de Jean Simon et de Laurent Peyron sur la montée de "piécau" ils mirent deux termes à la distance de quatre cannes, un du côté de Jean Simon et l'autre du côté de Peyron faisant chemin pour venir à Rognes et à la dite conolo.

Viol de Maucané. Coutado piégros, coulet pouncha.

Le neuvième jour de Janvier les mêmes experts se rendirent au "viol de Maucané" allant à la "fouon doon reï" et du côté de Valède; ils mirent deux termes près le grand chemin à la terre de Michel Raynaud à la distance d'une canne formant un "viol" pour aller à la dite fouon et vers valède, ils mirent ensuite deux autres termes entre la terre du Capitaine Michel et celle des hoirs de Mathias Gras à la distance de quatre cannes formant le chemin qui va

à la montagne et arrivés à la terre de Jean Barlatier ils trouvèrent deux chemins : l'un allant à "ponserot" et l'autre à "piégros" ils y mirent trois termes à la distance de quatre cannes, l'un du côté des terres de Denis Michel l'autre vers la terre de Jean Simon et l'autre vers la terre de Bonnifort Giraud ; ils plantèrent encore deux termes dans la terre de Micheler de Simon faisant chemin pour aller à ponserot et à piécau, ils prirent ensuite le petit sentier qui vient de ponserot et qui va à la Coulado, ils mirent deux termes dans la terre de Jean Barlatier et deux autres encore dans la terre de Bruno Peyron formant le chemin qui va la bastide des Collavier, à la terre du dit Peyron et à Janson et à St Estève.

Parvenus à la terre gaste qui monte à "piégros" et au "petit sarret" de Jean Baptiste Pravet et de Marguerite Giloux et aux vergers des Collavier, ils mirent deux termes et ils en firent autant sur la carraire de "Piégros". Ils arrivèrent après à la sarrière du dit "Piégros" et entre la terre de Laurent Peyron et de Guillaume Fabre ils plantèrent trois termes à la distance de huit cannes servant de carraire pour aller le long

de la barrière de Piégros jusqu'à la partie des terres de Janson. Arrivés au Coulet pouchu, à la terre de pascalis Armelin, ils trouvèrent le sentier qui va à la "Coulado" et passant au "vallon de piéchauman" ils virent un terme vieux arraché, ils le remirent et ils en plantèrent un autre à la distance de douze pans filant le dit viol jusqu'à la terre d'André Laurent, ils virent un terme détaché qu'ils remirent, ils en plantèrent un autre et ils établirent une carraire dans la terre des hoirs de Jacques de "préfaucon" et dans la vigne de Bernardin Simon pour aller au col de "piéfouquet" et ils firent une croix sur un rocher prés le chemin de pertuis et ils plantèrent un terme à la terre de Jean servant de carraire pour aller à la dite Coulo.

Carraires au quartier de Caïré, du véou et des pesses.

Le dixième jour de Janvier, les susdits experts se rendirent au quartier de Caïré et entre la terre de Jean Baptiste Boyer et de Claude Poutet ils rétablirent le viol allant du chemin de Caïré au Véou, ils lui donnèrent une canne de largeur pour communiquer d'un chemin à l'autre, ils établirent un autre viol

au-dessous de la vigne du dit Poutet entre icelle et la vigne de Jacques Ousselet plantant deux termes à la distance d'une canne faisant sentier pour aller à la vigne de Maurin aboutissant au chemin de Cairé au bout de la vigne de Louis Fabre.

Ils allèrent de là à la terre de Charles et Antoine Esse au Camp de la Salle, entre icelle et le plantier des hoirs de Jean Girand, ils trouvèrent un terme vieux désignant le chemin, ils en plantèrent un autre à la distance de deux cannes entre la terre des dits Esse et le susdit chemin, à la fin de la dite terre, ils mirent encore deux termes faisant chemin pour aller à d'autres quartiers. Au coin de la terre et du plantier de Jean Girand ils plantèrent aussi un terme et ils firent une croix sur un rocher à la distance d'une canne servant de viol, venant de "roquetaillade" et passant au "four de Cairé" suivant ensuite le chemin et étant à la terre de François Pagi ils mirent deux termes à la distance de deux cannes, l'un vers la terre du dit Pagi et l'autre un peu plus haut et au bout du vallon près la terre de Rossillon, ils trouvèrent deux termes vieux faisant

chemin des "pesses" et se rendant à la "fouon de Caïré"

Ensuite entre la terre des dits Esse et celle d'Antoine Boyer de Denis, ils trouvèrent deux termes vieux abattus qu'ils relèvèrent faisant le dit chemin à trois cannes et demi de largeur et aux terres d'Antoine Boyer de Noël ils firent deux croix à deux rochers et filant toujour le chemin des "pesses" après avoir relevé un ancien terme, ils en mirent un nouveau après avoir fait une croix sur un rocher voisin.

Le douzième jour du mois de Janvier les dits experts se rendirent au quartier de "Gorgonier" ils établirent une carraire dans la terre de Jean Simon de Claude pour aller à la "Coulo de piéfouquet" ayant quatre cannes de distance. Ils plantèrent deux termes : un dans la terre du dit Jean Simon et l'autre dans la terre des hoirs de Jean Mouret. Dans la terre d'André Billard ils trouvèrent un terme ancien faisant sentier pour aller à la terre et à la peirrière de Poutet, ils y plantèrent un autre terme. Venant en ligne droite à la fin du verger d'André Bonnet ils y mirent deux termes à la distance d'une canne étant arrivé à la barrière de "piéfouquet" ils continuèrent

la dite carraire allant droit au "couler pounchu" et ils y planterent deux termes : un qui se dirige vers la terre de Villard et l'autre vers celle d'Herbès pour désigner la carraire qui vient à "Gorgonier" qui va vers la conolo ; au sommet de celle-ci ils mirent deux termes à douze cannes de distance pour "assalier" les troupeaux et parceque le terrain ne vaut absolument rien. Descendant ensuite de la dite Conolo et continuant la carraire, ils planterent deux termes à quatre cannes de distance. Arrivés à la terre d'André Laurent ils trouverent un vieux terme hors de sa place, ils en planterent un nouveau qui, avec le vieux redressé, servait de carraire. De là ils vinrent au "val de Ribiès" et à la terre de Pierre Eyguesier, ils y trouverent un terme ancien d'un côté, ils en planterent un autre pour former le chemin qui allait à Peyrolles. Et sur une ligne droite à la terre de Jacques Raymond ils en planterent deux autres à deux cannes de distance. Entrés aux confins des terroirs du Puy et de Rognes, à la terre du sieur Tourtour, ils trouverent l'ancienne carraire venant de la "fouon de Bress", ils y planterent deux termes à la distance de

cinq cannes longeant la terre de Jeanffroy Goirand la dite carraire va de la "fouon de bress" à trevareno et autres quartiers du terroir de Rognes et au chemin allant à Notre Dame de Ribiès. Arrivés au dessus de la carrière vers le "Jas-blanc" ils trouvèrent entre les terres de Bress et de Claude Poutet deux termes faisant foi de la dite carraire ; ils firent une croix sur les dits termes.

Quartier de la Navé, Piéchauman gour, plan, terres blanches.

Le quatorzième jour de Janvier les susdits experts se rendirent au chemin de la "Navé" ou du "Bateau", ils suivirent la carraire de "piéchauman" large de quatre cannes telle qu'elle devait être. De là ils allèrent à la terre de Henri Girand au "Gour", ils y reconnurent le chemin de ce quartier et ils y mirent deux termes à deux cannes de largeur et à l'entrée de la terre d'Esprit Bonnaud et de Catherine Pons, ils établirent une carraire de quatre cannes de largeur et ~~à l'entrée de la terre d'~~ pour aller à "tra lou serri" pour la commodité des troupeaux passant dans la plantade de Denis Simon, montant le long des Coustos jusqu'à tra lou serri servant de carraire au dit

quartier, des termes furent plantés partout où il furent nécessaires. Ils allèrent ensuite à la terre de Baptiste Olivier, au plan, droit à la terre de Loucel et au "chemin saunier", ils y remirent un terme vieux et ils en plantèrent un nouveau à la distance de trois cannes pour faire le chemin et plus bas sur le chemin de la Durance vers la terre de Bernardin Simon et de Denis Simon, ils trouvèrent un vieux terme, ils en mirent un nouveau à la même distance par dessus pour indiquer le "chemin saunier" allant à la Durance, de là ils allèrent du côté de la barrière près du chemin à la Roque, ils firent deux croix sur deux rochers, une tournant au midi et l'autre au nord, à la distance de huit cannes servant de carraire, longeant la combe jusqu'à la Durance et montant jusqu'aux terres blanches et aux confins du terroir de Lambesc, ayant mis des termes à la même largeur depuis la Durance jusqu'aux confins du terroir de Lambesc.

Chemin d'Aix.

Le huitième jour d'Avril, les mêmes experts se rendirent au chemin d'Aix et étant parvenus à l'endroit du chemin qui va à l'abreuvoir du

pas doou Rouré" ils y mirent deux termes à la distance de deux cannes, l'un visant à la terre de Perrin et l'autre du côté opposé filant le même chemin, ils mirent deux termes à l'entrée de la terre d'antoine Herbès et de Jean Barlatier de Galas, visant vers la "Mourvaro", ils plantèrent deux autres termes, l'un à la terre du dit Herbès et l'autre la terre de Michel Bonnaud, toujours à la même largeur. Ils plantèrent aussi deux termes au "farigoulier" de l'avocat Simon et dans la terre de Pierre Barlatier à la même largeur. A la fin de l'aire dudit Simon servant d'indication du chemin, ils mirent des termes depuis le chemin des "Extrés" jusqu'à la coulo.

Ils allèrent ensuite visiter le chemin qui va depuis la vigne d'Antoine Barlatier jusqu'à la "fouonvielle" de St Paul, ils le trouvèrent en règle, les termes étant droits et à la distance requise, de là ils se rendirent au chemin de St Cannat, ils le visitèrent et ils trouvèrent entre la terre du Seigneur de Rognes dite "la Capelette" et celle du dit avocat Simon deux termes vieux faisant foi du dit chemin, à la

largeur de huit cannes et ils le marquèrent de nouveau. Ils plantèrent ensuite un terme dans la terre de Simon Réas, lequel devait répondre à un autre qui était vers la terre de Paulet d'Herbès. A droite de la terre d'Antoine ~~Gras~~ Pons, ils mirent deux termes sur le chemin de St Cannat allant à la "fouon de St paul" pour abreuver les troupeaux, à la distance quatre cannes. Filant le chemin de St Cannat, ils mirent un terme dans le verger d'Alexandre Fabre repondant à un autre terme vieux trouvé près de la terre du dit Fabre. Ils allèrent ensuite à la terre de Jean Caulavier et de Vincent Bremond et de Jean Gavaudan, ils firent une croix sur un rocher, vers la terre du dit Caulavier, et du côté opposé, ils en firent une autre à la distance de huit cannes de largeur; vers la terre de Jean Gavaudan ils plantèrent un terme ainsi que dans la terre de Jean Ventre et de Jean Caulavier, à la distance de huit cannes.

C'est ici que se termine cet important travail, il servit de règle pendant de longues années et l'on s'en rapportait à ces monuments qui furent

dressés à cette époque, et par eux toute dispute finissait. Ces monuments ne subsistant plus aujourd'hui n'ayant pas été entretenus, il est difficile de distinguer les carraires qui furent formées et les chemins qui furent tracés ; les propriétaires voisins se sont emparés insensiblement des uns et des autres, et le tout a presque disparu. Je n'en aurais pas même parlé ici si je n'avais dû faire connaître le zèle pour le bien public des habitants dirigeant dans ce temps les affaires de la Communauté et l'empressement qu'ils mettaient afin qu'il n'y ait pas de contestation et de procès au sujet des limites de leurs propriétés.

Notre-Dame de Ribiès.

Dans l'article que je viens de rapporter, il est fait mention de Notre Dame de Ribiès et dans les cadastres il s'agit toujours de la vallée qui porte ce nom.

C'était anciennement une des plus belles et des plus productives vallées du terroir de Rognes ; elle contenait trois ou quatre grands domaines avec de belles prairies et de l'eau en abondance et des arbres antiques de tous les côtés. Le voyageur s'arrêtait avec plaisir sous les ombrages qu'ils produisaient, il se désaltérait volontiers dans l'

eau qui coulait dans divers canaux pour arroser les belles prairies qui se trouvaient dans cette belle vallée. Après s'être reposé, il ne manquait pas sans doute d'aller faire sa prière à la Ste Vierge à la chapelle que la piété des fidèles avait édifiée sous le vocable de Notre-Dame de Ribiès dans le douzième ou treizième siècle. Un grand concours de peuple se trouvait par dévotion à cette chapelle le huit du mois de Septembre, les prêtres de Rognes s'y rendaient aussi ce jour là, ils y célébraient l'office divin pour satisfaire à la piété des assistants ; des repas champêtres s'établissaient ensuite de côté et d'autre et chacun se retirait chez soi, content d'avoir satisfait à sa dévotion envers Notre-Dame de Ribiès. Mais insensiblement leur zèle pour l'entretien de cette chapelle se ralentit ; n'étant plus entretenue, elle tomba en ruines et aucun des propriétaires des environs n'a plus eu la volonté de la rétablir. Après la Chapelle, disparurent tous les agréments de cette vallée ; les arbres ont été coupés, les eaux pluviales n'étant plus contenues ont emporté le terrain, elles ont formé de grands ravins, au point que la plus grande partie de cette vallée n'